



Commission d'examen des  
plaintes des patients, résidents ou  
usagers d'établissements  
sanitaires et d'établissements  
socio-éducatifs (COP)

BAP - Av. des Casernes 2  
1014 Lausanne

## CHIFFRES 2020

### Nombre de dossiers traités durant l'année 2020

Solde de dossiers ouverts au 31 décembre 2019: 31

Plaintes et dénonciations ayant donné lieu à l'ouverture d'un dossier en 2020 : 17

Nombre de décisions notifiées en 2020 : 15, dont :

- 5 classements sans suite
- 1 classement avec recommandations à la partie visée
- 4 décisions avec mesure : avertissement
- décisions avec mesure : blâme
- décisions avec mesure : amende
- 4 retraits
- 1 cessation d'une violation d'un droit reconnu
- recours 33c LEP

Nombre de dossiers ouverts au 31 décembre 2020 : 33

Nombre de demandes de patients, résidents ou usagers ayant donné lieu à des renseignements écrits de la part de la commission, à la transmission de la situation à une autre autorité de surveillance (Office du médecin cantonal ; Conseil de santé ; etc.) ou à une autorité judiciaire : 35

## Procédures ouvertes durant l'année 2020

### Parties plaignantes ou dénonciatrices :

- 8 patients
- 1 résident
- curateur
- représentant thérapeutique
- 2 représentants légaux d'un patient mineur
- 6 proches (3 proches d'un résident ; 3 proches de patient)
- professionnel
- autre dénonciateur

### Professionnels visés :

- 3 établissements sanitaires de droit public
- 1 établissement sanitaire de droit privé reconnu d'intérêt public
- 2 pratiques privées de groupe
- 6 pratiques privées individuelles
- 4 EMS
- établissements socio-éducatifs
- 3 organisations de soins à domicile
- établissement psychosocial médicalisé
- autre professionnel

### Griefs recevables devant la commission

- 4 violation des droits de la personne
- 3 accès aux soins
- 1 libre choix du professionnel de la santé et de l'établissement sanitaire
- libre choix de l'établissement socio-éducatif
- 1 droit à être accompagné
- 5 droit à l'information
- 2 consentement libre et éclairé
- traitement sans consentement (personne détenue)
- 1 mesures de contrainte
- 12 accès au dossier
- tenue du dossier
- 1 respect du secret professionnel